

Le français Innovent lève 200 millions de DH pour sa ferme éolienne de Oualidia

Les choses semblent se fluidifier pour les projets énergétiques relevant de la Loi 13-09, qui régit la production par des acteurs privés de l'électricité au Maroc à base d'énergies renouvelables (ENR). En effet, après l'entrée en service du parc éolien Khalladi à Tanger en 2018, une autre ferme éolienne développée dans le cadre de la même loi (complétée et modifiée en 2015 par la Loi 58-15), devra voir le jour dans quelques mois seulement. Il s'agit des fermes Oualidia 1 et Oualidia 2, deux sites d'une capacité globale cumulée de 35 MW que développe depuis 2015 le français Innovent. Cette fois-ci et contrairement aux multiples projets autorisés depuis des années et qui tardent à franchir le cap du closing financier (synonyme du lancement imminent des constructions), le développeur a pu boucler le financement et lancer dans la foulée les travaux de génie civil, lesquels seront suivis bientôt par l'installation de 12 éoliennes (11 fabriquées en Finlande et 1 conçue par le chinois XEMC déjà partenaire d'Innovent en Namibie dans un parc éolien en service depuis 2017).

Le groupe Innovent qui a investi plus de 50 millions de dirhams en fonds propres pour le développement de ce site, a même innové

pour lever le financement de la phase de construction, laquelle a nécessité une enveloppe de près de 200 millions de dirhams. Aussi, outre un financement structuré obtenu auprès d'un consortium de banques marocaines, l'acteur indépendant basé à Villeneuve-d'Ascq (nord de la France) a pu mobiliser un financement participatif via



la plateforme Lendosphère, grâce à la confiance de 720 prêteurs qui ont souscrit aux obligations spécialement émises par l'émetteur pour financer ce projet marocain, pour un total d'un million d'euros (près de 11 millions

de dirhams) et portant un taux de 4,5%. Le chiffre d'affaires prévisionnel de ce parc s'élève à 50 millions de dirhams annuels.

Rappelons que neuf ans après l'entrée en vigueur de la Loi 13-09, Innovent n'est que le quatrième énergéticien indépendant à arriver jusqu'au closing financier d'un projet d'ENR au Maroc après Nareva (champion incontesté avec cinq fermes en service ou en construction), Acwa Power (exploitant du parc Khalladi) et Energie Terre, un petit acteur helvético-marocain qui opère dans la micro-hydroélectricité.